



Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Bouches du Rhône

28 Boulevard Charles Nédelec
13231 MARSEILLE cedex 01
Téléphone : 04.91.99.66.66

Sylvie RICHARD
TEL. 04 91 99 68 70 ou 06.31.28.93.86 (télétravail)
mail : ce.sdjes13-acm@ac-aix-marseille.fr

EURL MAPITI
4/6 BD JEAN JAURES

13600 LA CIOTAT

**Récépissé de déclaration n° 130281014
d'un local hébergeant des mineurs**

Local

Dénomination : **HOTEL RESTAURANT LA CROIX DE MALTE**

Exploitant

Identité : **EURL MAPITI**

Implantation

BD JEAN JAURES

13600 LA CIOTAT

Tél : 0442086338

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 77

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : O Catégorie : 5 Pas d'extension type R

Date dernière visite commission sécurité : 09/09/2021

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles :

Fait le 14 mars 2022 à Marseille

Pour le directeur académique
L'inspecteur de la jeunesse et des sports

Jean-Christophe MEOZZI

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.